

Programme PHC Tassili 2019 - Phase II

Consolidation des coopérations (France-Algérie)

En 2019, un nouvel appel PHC TASSILI « Phase II - Consolidation des coopérations » est lancé avec pour objectifs :

- (1) d'encourager la recherche en réseau et la préparation de projets de recherche de plus grande envergure ;
- (2) de permettre aux doctorants algériens des Projets Tassili arrivés à échéance de terminer la rédaction de leur thèse
- (3) de finaliser et valoriser leurs travaux sous forme de publications.

Types de projets concernés

L'objectif prioritaire du programme TASSILI « Phase II - Consolidation des coopérations » est **d'encourager la recherche en réseau et la préparation de projets de recherche de plus grande envergure**, à la suite des travaux menés entre des laboratoires français et algériens.

L'objectif complémentaire est de **compléter l'encadrement des doctorants inscrits en thèse entre laboratoires anciens lauréats du programme PHC TASSILI** (projets 16MDU) afin qu'ils puissent finaliser leur thèse et des articles scientifiques co-affiliés et afférents au sujet de thèse.

Une priorité sera donnée à la préparation de projets de recherche (réponse à des appels d'offre internationaux) et à la finalisation de cotutelles de thèse.

Tous les domaines scientifiques sont concernés par ce programme.

Critères concernant l'équipe constituée

L'appel à candidatures est ouvert aux laboratoires de recherche rattachés à des établissements d'enseignement supérieur ou à des organismes de recherche.

La présence d'un autre partenaire d'un pays tiers est encouragée et est nécessaire si la préparation d'un projet de plus grande envergure (par exemple H2020) est envisagée.

Il est indispensable de préciser dans votre demande à quel appel d'offre il est prévu de postuler à la suite de cette Phase 2.

Critères concernant les projets

Les candidats éligibles sont **les anciens lauréats du partenariat PHC TASSILI de l'année antérieure** : en 2019, il s'agit donc des **porteurs de projets 16MDU** n'ayant

pas vu leurs doctorants finaliser encore leur thèse ou bien ayant à poursuivre la préparation d'articles scientifiques co-affiliés et afférents au sujet de recherche du projet PHC TASSILI.

Seuls les **dossiers de candidature strictement identiques et co-déposés** par les chercheurs algériens auprès du secrétariat PHC TASSILI à Alger seront déclarés recevables.

Les porteurs de projet français doivent s'en assurer.

Sélection des projets

Les projets éligibles font l'objet d'une évaluation scientifique par chacune des deux parties.

Le comité CMEP franco-algérien confronte les évaluations et décide alors du soutien accordé aux projets sélectionnés.

Modalités de fonctionnement

La durée des projets est de **6 mois** pour l'année 2019.

Le financement doit être impérativement consommé avant le 31 décembre de l'année concernée et ne peut être reporté sur l'année suivante.

Dépenses éligibles

Les moyens accordés par la France aux chercheurs français se rendant en Algérie couvrent exclusivement les frais de mobilité :

➤ **Voyages :**

Remboursement sur frais réels dans la limite de 460 EUR par aller-retour France/Algérie(prise en charge : France) **ou Algérie/France** (prise en charge : Algérie).

➤ **Indemnités de séjour :**

Les moyens accordés par la France aux chercheurs (y compris doctorants) algériens se rendant en France couvrent exclusivement le paiement des indemnités de séjour :

Qui	Indemnité de séjour	Durée minimale	Durée maximale*
Doctorants	45 EUR/jour	1 mois	2 mois
Chercheurs	90 EUR/jour	3 jours voyage compris	2 semaines

*** ces durées maximales valent pour l'ensemble des doctorants et des chercheurs du projet, et pas par individu. TOUTE DEMANDE DEPASSANT CETTE LIMITE NE POURRA PAS ETRE CONSIDEREE.**

Les moyens accordés par l'Algérie aux chercheurs français ou étrangers se rendant en Algérie couvrent exclusivement le paiement des indemnités de séjour en Algérie (**65**

EUR/jour).La durée maximum de séjour en Algérie par projet est fixée à 15 jours pour les chercheurs.

Tout autre financement nécessaire à la mise en œuvre des projets conjoints devra être assuré par les moyens propres des laboratoires partenaires ou par d'autres sources.

Les frais de colloques, de congrès ou de toute autre manifestation scientifique(ainsi que de fonctionnement et d'équipement)sont exclus de cet appel.

Propriété intellectuelle

Il appartient aux responsables de projets de prendre toutes dispositions utiles quant à la protection de la propriété intellectuelle.

Lire attentivement le document relatif aux bonnes pratiques portant notamment sur les règles de propriété intellectuelle sur le site de CAMPUS FRANCE.

Le dépôt du projet inclut, de fait, l'adhésion, par toutes les parties, à ces règles.

Suivi des projets

Un rapport final est exigé au plus tard trois mois après la fin des projets.

Ce rapport est à envoyer conjointement au :

- co-président français du PHC Tassili pour la partie française, M. Denis MAZUYER ;
- co-président algérien du PHC Tassili pour la partie algérienne, M. Madjid KACI.

Les publications rédigées dans le cadre de ce projet (articles dans des revues ou journaux spécialisés et communications avec actes dans des congrès ou des colloques, ainsi que rapports et ouvrages)devront etre co-affiliés et porter mention du soutien accordé par :

- les ministères français de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)
- le ministère algérien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS).
- le Partenariat PHC Tassili avec le numéro du partenariat.

Modalités pratiques de soumission d'un projet

Date limite de co-dépôt des dossiers de candidature : 30avril 2019

Diffusion des résultats : 3 juin2019

Début des projets : 1^{er} juillet 2019

Les chercheurs souhaitant déposer une candidature à *TASSILI « Phase II - Consolidation des coopérations »* doivent :

-compléter le dossier type (format Word)

-envoyer le dossier par email, avant la date limite indiquée dans l'appel à candidature, conjointement aux adresses électroniques :

phc-tassili@univ-brest

tassili.cmep@mesrs.dz

Contacts (jusqu'au 30 juin 2019)

COMITÉ PHC TASSILI EN FRANCE

MM. Jacques DEVERCHERE et Denis MAZUYER, co-Présidents Français du Comité PHC Tassili

Ecole Centrale de Lyon (ECL) - 36 avenue Guy de Collongue - 69 134 ECULLY CEDEX

Mail : phc-tassili@univ-brest.fr

Mme Véronique TERROM, Gestionnaire du Comité PHC TASSILI en France

Institut Universitaire Européen de la Mer - Laboratoire Géosciences Océan - Place Nicolas Copernic - Tél. : 00 331 02 98 49 86 71

Mail : phc-tassili@univ-brest.fr

CAMPUS FRANCE

Chargé de mobilité PHC MAGHREB - Service Universitaire et Recherche

Direction Relations Extérieures et Institutionnelles

28 rue de la Grange aux Belles - 75010 PARIS

Pour la gestion de la mobilité :

Tél : 01 40 40 57 51

Mail : gestion.phcmaghreb@campusfrance.org

AMBASSADE DE FRANCE EN ALGERIE

M. Pascal CHARDONNET, Attaché de coopération universitaire et scientifique

Institut Français d'Algérie - 25 Chemin Abdelkader Gadouche - Hydra - 16000 ALGER

Mail : tassili.alger-amba@diplomatie.gouv.fr

Mme Cynthia DI LEONFORTE, assistante gestionnaire du PHC Tassili

25, chemin Abdelkader Gadouche - Hydra - 16000 ALGER

Tél. : 00 213 21 98 15 27

Fax : 00 213 21 98 15 23

Mail : tassili.alger-amba@diplomatie.gouv.fr

COMITÉ PHC TASSILI EN ALGERIE

M. Madjid KACI, coprésident algérien du CMEP Tassili

37, rue Larbi Ben M'hidi - Alger centre - 16000 ALGER

Mail : kaci.madjid@gmail.com

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (MESRS)

M. SAIDANI Arezki, Directeur de la Coopération et des Échanges Interuniversitaires

11, chemin Doudou Mokhtar - Ben Aknoun - 16000 ALGER

Tél. : 00 213 23 23 80 40

Mél : tassili.cmep@mesrs.dz